

Études de santé : une année de transition

Les modalités d'accès aux études de santé changent à la rentrée. Exit la Paces et bonjour les LAS. La nouvelle formule séduit les néo-bacheliers qui s'engouffrent dans ce dispositif.

Vrai ou faux

Je peux m'inscrire en première année de licence informatique et entrer en deuxième année de médecine l'année suivante ?

Vrai Faux

C'est le principe des nouvelles modalités d'accès aux filières de santé (médecine, maïeutique, pharmacie, odontologie). Auparavant, au terme d'une première année commune aux études de santé, la redoutée Paces, les candidats devaient passer un concours très sélectif qui n'autorisait en moyenne que 30 % d'entre eux à poursuivre en deuxième année.

Pour diminuer ce taux d'échec, un nouveau dispositif a été imaginé. Il s'agit des « licences accès santé » (LAS). Le principe ? L'étudiant s'inscrit dans une licence qui propose un module « mineure santé ». Si cette année est validée, il a la possibilité de postuler à l'entrée dans une des quatre filières de santé. À Caen, 960 places seront attribuées sur l'ensemble des dix licences.

Si je ne suis pas admis à l'issue de la première année, c'est fichu pour moi ?

Vrai Faux

L'étudiant a validé sa première année, mais n'est pas admissible dans une filière santé. Il peut tout de même accéder à la deuxième année de licence (L2) et retenter sa chance une seconde fois. Il peut choisir également de ne postuler qu'après la L3. Mais il n'aura droit qu'à deux tentatives. « **En cas d'échec à l'entrée aux filières de santé, il aura tout**

de même validé une licence et pourra repenser un nouveau projet sans avoir perdu de temps », complète Emmanuel Touzé, doyen de l'UFR santé à l'université de Caen-Normandie.

Toutes les licences proposées par l'université de Caen possèdent un module « mineure santé »

Vrai GFaux F

Dix seulement : droit, psychologie, mathématiques, informatique, physique, chimie, sciences de la vie, sciences pour la santé, économie, Staps (activités physiques et sportives). Les plus sollicitées sur Parcoursup sont sciences pour la santé, psychologie, sciences pour la vie et Staps.

Ce nouveau dispositif est un succès ?

Vrai FFauxG

Les chiffres le démontrent. Alors que 4 645 bacheliers s'étaient inscrits en Paces en 2019, l'université recense près de 6 000 candidats sur l'ensemble des dix licences « accès santé ». 10 000 vœux ont été émis au total, ce qui représente environ deux vœux par étudiant.

La Paces, c'est donc définitivement terminé ?

VraiG Faux F

Une année supplémentaire de Paces sera accordée aux 600 redoublants de la promotion 2020, puisque cette première année autorisait une deuxième chance. Mais la Paces 2020-2021 ne sera pas ouverte aux néo-bacheliers. Il y aura donc l'année prochaine, exceptionnellement, deux voies d'entrée dans les filières de santé : les redoublants de Paces et les primants des LAS. « **Cela générera en 2021 une augmentation des effectifs en deuxième année de 15 % à 20 %** », calcule Emmanuel Touzé.

Les étudiants en Paces devront passer leurs examens à distance, comme la quasi-totalité des 30 000 étudiants de Caen

VraiGFauxF

Le concours de sortie de la Paces se tiendra du 22 au 25 juin dans les halls du parc des expositions de Caen. Au nom de l'équité pour ces filières hautement sélectives, le ministère de l'Enseignement supérieur impose des épreuves en présentiel. « **Mais dans le respect des règles en vigueur, précise Emmanuel Touzé. Les distances de sécurité seront respectées, un sens de circulation sera mis en place et les étudiants devront porter un masque à l'entrée de la salle.** » Masque qu'ils seront néanmoins autorisés à ôter durant l'épreuve. La nature des épreuves ne sera pas modifiée. « **Nous avons juste réduit la durée de deux d'entre elles, en raison d'enseignements qui n'ont pas été dispensés** », précise le doyen.

Jean-Philippe GAUTIER.



L'accès aux études de santé est modifié à partir de la rentrée. Illustration archives Ouest-France